

**Zeitschrift:** Monuments vaudois  
**Herausgeber:** Association Edimento - pour le patrimoine  
**Band:** 4 (2013)  
  
**Artikel:** Le blason inédit d'Antoine Cosson (vers 1454) : coup de projecteur sur la chapelle Saint-Sébastien de l'église d'Agiez  
**Autor:** Cassina, Gaëtan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1053366>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Le blason inédit d'Antoine Cosson (vers 1454)

#### Coup de projecteur sur la chapelle Saint-Sébastien de l'église d'Agiez

---

Gaëtan Cassina

Des travaux ont été effectués en 1972-1973 dans la chapelle Saint-Sébastien attenante à l'église d'Agiez (district du Jura-Nord vaudois) pour abaisser le niveau de son sol qui avait été surélevé à une date inconnue<sup>1</sup>. C'est lors de ces « fouilles » qu'un corbeau armorié en pierre jaune doit avoir été mis au jour dans des circonstances demeurées mystérieuses. Il n'était en tout cas pas connu avant 1962<sup>2</sup>. Discrètement, mais soigneusement conservé, il n'a pas fait depuis l'objet d'études visant, d'une part, à déterminer sa provenance exacte et, d'autre part, à identifier les armoiries figurées dans un écu de petite dimension (12 x 12 cm) dont le meuble principal consiste en deux clefs en sautoir (fig. 1). L'autorisation de bâtir une chapelle et d'y ériger un autel sous le vocable de saint Sébastien avait été octroyée le 13 septembre 1454 par le prieur et les religieux de Romainmôtier à Antoine Cosson, notaire et alors mayor d'Agiez, plus tard prêtre. Il est évidemment fort tentant et des plus plausibles de lui attribuer ce blason<sup>3</sup>.

De forme presque cubique, le petit bloc « taillé dans un magnifique faciès de pierre jaune de Neuchâtel » (Bénédict Rousset) devait être à demi engagé dans une paroi. En témoigne la partie antérieure destinée à être visible dès l'origine, délimitée par des traces de mortier de la moitié prise dans le mur. Une partie de l'arrière et du côté droit du bloc, qui n'était pas visible, a été brisée. La face principale, en talon, porte l'écu en bas-relief. Celui-ci n'est pas centré, mais décalé sur la droite. Abîmé sur son flanc senestre (à

droite de l'observateur) et jusqu'à sa pointe (le bas), il ne paraît pas symétrique à première vue, alors qu'il l'est bel et bien. Son bord chanfreiné en accentue l'effet d'épaisseur.

Grâce aux travaux de Benjamin Baudraz, le personnage d'Antoine Cosson (vers 1413-1494), d'une part<sup>4</sup>, et la fondation de la chapelle Saint-Sébastien, de l'autre<sup>5</sup>, sont bien connus, mais les armoiries Cosson, en revanche, ne le sont pas. En effet, on n'en trouve mention dans aucune publication<sup>6</sup>. Quoique notaire depuis 1433 au plus tard, Cosson ne semble donc pas avoir scellé de documents avec un sceau à ses armes. On sait seulement que, qualifié de prêtre en 1474 et 1489, il est dit chapelain en 1490. Etant habilité à nommer le chapelain de sa propre chapelle, il aura assumé lui-même cette charge pendant une, voire deux décennies, avant d'être enseveli là-même peu avant le 10 mai 1494, âgé d'environ 80 ans.

Comme sa majorité se trouvait sous la mouvance de Romainmôtier, il paraît normal qu'il ait opté pour les clefs de saint Pierre en créant ses armoiries, peut-être vers 1454 déjà, date à partir de laquelle il est cité comme mayor d'Agiez – et cela pour autant qu'elles soient de son fait et non déjà portées par sa famille. Mais il semble bien avoir été le premier à devenir notaire et la position qu'il occupait explique fort bien le port d'armoiries : il est par conséquent logique de penser qu'il en est l'auteur.



1 Eglise d'Agiez, chapelle Saint-Sébastien: corbeau aux armes présumées d'Antoine Cosson (Photo G. Cassina).



2 Clef de voûte (Photo G. Cassina).

Dans le blason attribué à Antoine Cosson, la position des clefs n'est pas ordinaire. La clef héraldique se présente généralement en pal (verticalement), le panneton vers le chef (le haut), tourné à dextre (à gauche de l'observateur)<sup>7</sup>. Dans le cas d'Agiez, on a affaire aux clefs adossées passées en sautoir, emblème pontifical par excellence, mais les anneaux en losanges et les pannetons vers la pointe, ce qui est beaucoup plus rare, voire exceptionnel. Avec l'épée de saint Paul qui les traverse en pal, on avait adopté les clefs de saint Pierre affrontées passées en sautoir, pannetons vers le chef, dans les armes de l'abbaye de Cluny<sup>8</sup>. Pour le prieuré de Romainmôtier, la répartition sur les moitiés verticales de l'écu de la clef et de l'épée, attestée dès le XIV<sup>e</sup> siècle et reprise au XVI<sup>e</sup> par le bailliage bernois et le bourg, dès 1970 enfin par la commune de Romainmôtier-Envy, se blasonne: *parti d'argent à la clef de gueules en pal, et de gueules à l'épée haute d'argent*<sup>9</sup>. Sur le corbeau d'Agiez, des traces de badigeon rouge à l'intérieur des anneaux et sur le fond de l'écu près du panneton à senestre, sont peut-être les restes d'un champ *de gueules*, renforçant le lien avec Romainmôtier et avec Cluny. A moins qu'il ne s'agisse d'un phénomène dû à une altération de la pierre ou de quelque autre ordre...

Entre les anneaux, enfin, se trouve un élément demeuré énigmatique pour Pierre-Yves Favez<sup>10</sup>. Deux propositions à peine divergentes ont été émises ensuite à ce sujet:

- Pour le soussigné, comme pour Michel Popoff, président de l'Académie Internationale d'Héraldique, il s'agit de la suspension des clefs à un clou par un fil, tel l'accrochage médiéval à un mur d'un écu par une courroie, bien connu. On blasonnerait ainsi les armoiries présumées d'Antoine Cosson: *[de gueules (?)] à deux clefs [d'or ou d'argent] adossées passées en sautoir suspendues à un clou par un fil*.

- Nicolas Vernot y voit un «clavier» ou «clavandier», soit un anneau portant deux ou plusieurs clefs<sup>11</sup>. Le blasonnement donnerait ainsi: *[de gueules (?)] à deux clefs [d'or ou d'argent] adossées passées en sautoir suspendues à un anneau*. Nicolas Vernot ajoute, pour l'interprétation de ce clavier:

- soit des armoiries parlantes que nous ne comprenons plus (le mot «cosson», ou tout autre terme phonétiquement approchant a peut-être eu d'autres sens que celui cité par Pierre-Yves Favez);
- soit il s'agit d'armes allusives donnant à voir le sieur Cosson (ou ses aïeux) comme un 'porte-clef', réelles ou symboliques. A voir...

La charge de mayor dépendant de Romainmôtier peut offrir un début d'explication dans ce sens.

Quoi qu'il en soit, les deux clefs en sautoir se trouvent occasionnellement dans des armoiries communales<sup>12</sup>, mais non dans le canton de Vaud, où elles sont d'ailleurs peu fréquentes dans les familles :

On n'y trouve guère, pour la période médiévale, que les Clermont du Dauphiné, ainsi que leur branche de Dampierre... et, pour la période contemporaine, les Del Pedro de Montreux et Dorier d'Arzier. Autant dire qu'on a affaire ici à des armes pour le moins originales ! (P.-Y. Favez)

## LES ARMES DE LA CLEF DE VOÛTE

Pour leur part, les meubles de l'écu sculpté en relief qui occupe le centre de la clef de voûte de la chapelle ont été martelés, au point de devenir illisibles (**fig. 2**). Par alliance, les Thomasset succédèrent à Antoine Cosson comme patrons de la chapelle, puis, après le passage à la Réforme, en devinrent propriétaires. On ne voit guère les armoiries présumées du fondateur subir une telle mutilation, sans connotation iconoclaste au demeurant, de la part des réformés. Par contre, l'implication des Thomasset dans la tentative d'insurrection pro-bernoise de 1802 eut pour suite une visite très particulière de leur maison d'Orbe par les patriotes vaudois, partisans de l'ordre nouveau<sup>13</sup>. C'est dans ce contexte et peut-être aussi en raison de leurs démêlés avec les « Bourla-Papey », dans le même temps<sup>14</sup>, que leurs armoiries sculptées sur un linteau de fenêtre daté 1701 de la façade ouest du château d'Agiez ont dû être bûchées. Celles-ci demeurent toutefois, elles, identifiables dans certaines conditions d'éclairage. Les armoiries de la clef de voûte de la chapelle ont pu subir le même sort à cette occasion, bien qu'elles ne fussent pas les leurs. Toutes les armoiries représentaient pour les révolutionnaires d'insupportables témoins des privilèges abolis, quelle que fût l'identité de leurs porteurs.

On avait peut-être affaire au même blason que sur la petite console, bien qu'il s'en éloigne quelque peu par les seuls restes encore à peu près distincts : les extrémités d'un possible lambel (élément horizontal), en chef. Mais les deux écus diffèrent d'abord par leur forme : « écu ancien », à pointe en arc brisé, pour la clef de voûte, « écu en cartouche », à pointe en accolade, pour le corbeau<sup>15</sup>. Celui-ci pourrait être postérieur à la construction de la chapelle, même si sa mouluration, pratiquement identique à celle des culots qui, aux angles, portent les arcs de la voûte en croisée d'ogives, n'appuie pas cette hypothèse (**fig. 3**). S'agirait-il d'un ajout lorsque, vingt ou trente ans après sa fondation, Antoine Cosson, ordonné prêtre, devint chapelain de Saint-Sébastien ? De toute façon, l'usage et l'utilité de cette pièce, en raison de son petit format, ne sont



3 Culot d'angle de la voûte (Photo G. Cassina).

guère faciles à imaginer raisonnablement : support de statuette ou de reliquaire à proximité de l'autel, comme on en connaît d'autres exemples, notamment à Sembrancher<sup>16</sup> et à Bagnes<sup>17</sup> (Valais, district d'Entremont) ? Vestige d'un très éventuel monument funéraire d'Antoine Cosson, adossé à l'un des murs ? Le fait est que, à l'instar de l'arc d'entrée de la chapelle et de la fenêtre à meneau et au modeste remplage, le seul élément liturgique conservé, une petite niche à arc en accolade, tranche par sa sobriété avec la pierre armoriée retrouvée comme elle avait disparu : par une sorte d'enchantement.

## NOTES

<sup>1</sup> Probablement pas avant 1801, date où la famille Thomasset fit don de la chapelle à la commune, après que le pasteur Combe eut indiqué en 1799 qu'elle « tomboit en ruine », mais que c'était « l'affaire d'une famille à qui elle appartient et qui ne s'en soucie guère »; en 1805, on régla un point litigieux relatif aux « bamps et formes », revenant à leur disposition antérieure: Benjamin BAUDRAZ, *Recherches sur la famille Baudraz au Pays de Vaud, des origines à 1900, et sur le village et la communauté d'Agiez du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne 1994, pp. 390, 458-459; données reprises dans Benjamin BAUDRAZ, « Les Thomasset, famille vaudoise de petite noblesse rurale (1335-1959). Ses représentants au Pays de Vaud savoyard (1335-1535), puis sous le régime bernois (1536-1798); son destin après la fin de l'Ancien Régime (1798-1959) », in *Bulletin généalogique vaudois* 17, 2004, pp. 12-143; 18, 2005, pp. 63-134. Ici, 2005, p. 97.

<sup>2</sup> Informations fournies par Monsieur Samuel Baudraz, qui a signalé l'existence de cette pièce à Mesdames Bénédicte Rousset et Christine Bläuer Böhm, du bureau CSC Conservation Science Consulting Sàrl – La science au service des monuments et des sites, Fribourg, lors de leur passage à Agiez en mai 2012 en quête des anciennes carrières locales (d'urgonien blanc), les « grottes » d'ailleurs retrouvées à cette occasion. L'auteur de ces lignes tient à témoigner sa gratitude à Monsieur Baudraz ainsi qu'à son épouse Violette pour leur disponibilité.

<sup>3</sup> Le soussigné exprime toute sa reconnaissance à Monsieur Pierre-Yves Favez, alors collaborateur scientifique auprès des ACV, pour ses informations sur Antoine Cosson et sur la chapelle Saint-Sébastien de l'église d'Agiez, ainsi que pour la proposition d'identifier les armoiries de la console avec celles du fondateur de la chapelle. Le résultat de ces recherches lui a été communiqué dans une lettre du 22 août 2012 (réf. PYF/pyf/cb/2012/1022 et 657) par l'archiviste cantonal, Monsieur Gilbert Coutaz, auquel vont également les remerciements du soussigné.

<sup>4</sup> BAUDRAZ 2004 (cf. note 1), pp. 22-25.

<sup>5</sup> BAUDRAZ 1994 (cf. note 1), pp. 423-425.

<sup>6</sup> Non plus que dans son *Armorial vaudois*, Donald Lindsay GALBREATH ne les cite dans son *Inventaire des sceaux vaudois*, ni Charles-Philippe DUMONT dans son *Armorial général de la Suisse romande au XIX<sup>e</sup> siècle*.

<sup>7</sup> Gérard AUDOIN, *L'art héraldique: lire, décrire, composer des armoiries*, Versailles 2009, p. 394.

<sup>8</sup> Voir notamment le bel écu sculpté en relief provenant de l'ancienne église du grand prieuré clunisien de Sauxillanges (Puy-de-Dôme) reproduit dans le site: <http://www.narthex.fr/blogs/abbaye-de-cluny-910-2010/bernon-premier-abbe-de-cluny> (consulté le 31.07.2013).

<sup>9</sup> [http://www.romainmotier.ch/documents/PierreDelacretaz/romainmotier\\_envy.htm](http://www.romainmotier.ch/documents/PierreDelacretaz/romainmotier_envy.htm) (consulté le 31.07.2013).

<sup>10</sup> Selon lui, « il ressemble à une cuiller, ce qu'il n'est sans doute pas. Comme Agiez se trouve dans la mouvance de Romainmôtier, on aurait pu penser à l'épée de saint Paul, mais le meuble serait alors vraiment bien petit... Il ne semble pas non plus être en relation avec le patronyme, *cosson* signifiant 'marchand de blé' selon le *Glossaire du patois de la Suisse romande* du doyen Philippe-Sirice Bridel, Lausanne, Bridel, 1866 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande I/21), p. 84 ».

<sup>11</sup> Courriel du 22 juillet 2013 de Nicolas Vernot, membre associé de l'Académie Internationale d'Héraldique, héraldiste franc-comtois à la fois chercheur scientifique et créateur de blasons. Il renvoie à titre

d'exemple aux armes parlantes de la commune de Claviers (Var), blasonnées: *D'azur aux deux clefs affrontées d'or, pendant en chevron d'un anneau d'argent en chef*, d'après le site <http://fr.wikipedia.org/wiki/Claviers#Blasonnement> (consulté le 22.07.2013).

<sup>12</sup> Ainsi de La Neuveville, dans le Jura bernois, pannetons vers le haut et trois monts en coupeaux en pointe.

<sup>13</sup> BAUDRAZ 2005 (cf. note 1), pp. 100-104.

<sup>14</sup> BAUDRAZ 2005 (cf. note 1), pp. 108-114.

<sup>15</sup> AUDOIN 2009 (cf. note 7), p. 411.

<sup>16</sup> Dans le chœur de la chapelle Saint-Jean-et-Saint-Sébastien en Bémontet, deux corbeaux destinés selon toute vraisemblance à supporter des statues ont été mis au jour derrière l'autel il y a environ cinquante ans: l'un porte les armoiries de Prato accostées des lettres J et P (*Johannes de Prato* ?), l'autre, en lettres gothiques, le patronyme « de loes ». Cf. chanoine Alfred PELLOUCHOUD, « Essai d'histoire de Sembrancher », in *Annales valaisannes* 15, 1967, 1, pp. 3-136, ici pp. 96-97. Chapelle fondée et construite vers 1460 selon cet auteur, aménagée entre 1500 et 1520 à l'intérieur d'une ancienne tour de château d'après Louis BLONDEL, « Le château de Sembrancher ou d'Entremont », in *Vallesia* 6, 1951, pp. 19-25: il fonde sa datation sur le profil simplement chanfreiné des ogives de la voûte, reposant sur des culots aux écus non armoriés, surmontés d'écus dont trois portent des blasons, deux d'entre eux ayant été identifiés. A l'extrémité supérieure des arcs, d'autres écus, aujourd'hui nus, entourent la clef de voûte également dépouillée de tout décor.

<sup>17</sup> Clause de la convention passée en 1503 pour la reconstruction du chœur de l'église du Châble (Bagnes, VS), ACBagnes, Pg 84: « *Item magis promittit ipse magister Petrus [Guigoz] facere bochetos lapide pulcros et honestos prope fenestragia magni altaris ad superponendum ymagines sancti Mauricii et Johannis Baptiste patroni nostri* », soit: « ledit maître Pierre Guigoz promet de construire de beaux et honnêtes corbeaux en pierre, près des fenêtres de l'autel majeur, pour y poser les statues de saint Maurice et de saint Jean-Baptiste, notre patron ». Pour autant qu'il ait été construit, ce chœur a été remplacé ou en tout cas remanié vers 1534, sans laisser de trace des « bochetos », qu'on serait tenté de rapprocher des blochets, pièces de charpente dont la fonction et l'apparence sont similaires à celles des corbeaux, si l'étymologie respective de ces termes ne l'interdisait. Cf. Marcel GRANDJEAN, « Architectes du Vieux-Chablais à la fin de l'époque gothique », in *Vallesia* 33, 1978, pp. 239-254, ici pp. 247-248; Jean-Michel GARD, « Histoire et architecture », in *L'église paroissiale du Châble, Bagnes*, dir. par Jean-Michel GARD, Gaëtan CASSINA & chanoine Joseph RODUIT, Bagnes 1982, pp. 13, 30 et 31.